

**Butterfly Packaging**emballer, protéger, communiquer
Toul'embal**TOUL'EMBAL**POLE EUROPE - SECTEUR B 50 Rue Raoul Lufbery
54200 TOUL - FRANCE
SAS au capital de 360 000 € - SIRET 77280177500036
Téléphone : 03.83.65.20.00
www.toulembal.fr
N° TVA intracomm : FR 92 772.801.775**Domiciliation bancaire**Crédit Agricole de Lorraine
IBAN FR7616106010018641308913643
BIC AGRIFRPP861
RIB16106 01001 86413089136 43**Adresse de livraison****DESGOURMETS**Za de Meymes
46220 PRAYSSAC**Adresse de facturation****DESGOURMETS**Za de Meymes
46220 PRAYSSAC
FRANCE

Facture	Code client	Date	Vos Ref. Commande		Nos Ref. Commande			Expédition		Paiement	
			Numéro	Date	Numéro	Date	Rep.	Transporteur	Date	Mode	Echéance
FV-237624	0008945	21/02/25	.	21/02/25	205348	06/02/25	OLI	SCHENKER	21/02/25	030DDF00 TAA	23/03/25

Code article	Désignation	Long.	Larg.	Haut.	Nbc.	Quantité	U	P.U. Net H.T.	Montant HT
7600156 00000000	CAISSE US SC 400 X 200 X 200 MM PALETTE DE 560 l=200 L=400, H=200, Nc=0	400	200	200		100	U	1,27	127,00

Montant H.T.	Port H.T.	Montant + Port H.T.	Taux TVA	Montant TVA	Montant T.T.C.
127,00	0,00	127,00	20,00 %	25,40	152,40 €
MONTANT T.T.C.					152,40 €

A défaut de paiement à la date stipulée dans le mode de règlement, notre société sera susceptible de présenter directement une traite automatique à votre banque qui vous adressera un relevé qu'il convient d'accepter.

Un défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité des intérêts de retard prévus à l'article 7 de nos conditions générales de vente. A compter du 1er janvier 2013, une pénalité forfaitaire est due au créancier pour tout paiement intervenant après la date d'échéance. Le décret 2012-1115 du 02 octobre 2012 fixe cette pénalité de retard à 40€. En cas de contestation, le tribunal de commerce de Nancy sera le seul compétent.